

Zeitschrift: Energie extra
Herausgeber: Office fédéral de l'énergie; Energie 2000
Band: - (2001)
Heft: 1

Artikel: SuisseEnergie prend le relais d'Energie 2000 : lancement du nouveau programme énergétique
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-641449>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SuisseEnergie prend le relais d'Energie 2000: ...

SuisseEnergie, le nouveau programme de politique énergétique, a été lancé mardi 30 janvier au cours de 51 manifestations dans tout le pays. A Berne, le Président de la Confédération, Moritz Leuenberger, a souligné le rôle déterminant de SuisseEnergie pour la maîtrise de l'énergie dans le sens du développement durable. Ce programme qui succède à Energie 2000 bénéficie du soutien de la Confédération, des cantons, des communes, de l'économie et des organisations écologistes.

SuisseEnergie vise à populariser les techniques ayant un bon rendement énergétique et le recours aux énergies renouvelables, ce dont le secteur économique profitera également. La sécurité d'approvisionnement de la Suisse s'en trouvera renforcée. Le Président de la Confédération l'a souligné: étant donné que les marchés vont s'ouvrir et vu la dépendance excessive de notre pays à l'égard du pétrole, ce programme revêt la plus grande importance.

La diminution des rejets de CO₂ exige des efforts accrus

Comme l'a dit Monsieur Leuenberger, il ne suffira pas de poursuivre le programme Energie 2000 pour assurer un approvisionnement énergétique durable. Car les conditions du statu quo (loi sur l'énergie et mesures volontaires selon Energie 2000) permettront au mieux de stabiliser les rejets de gaz carbonique, mais non d'en réduire le volume comme l'exige la loi. Or la Suisse s'est engagée à diminuer ses émissions de CO₂ de 10 % par rapport à 1990, cela d'ici à 2010. Des mesures supplémentaires seront nécessaires pour y parvenir.

Il faut en premier lieu augmenter l'impact des mesures volontaires, a dit le chef du DETEC. Les agences dont l'intervention est prévue dans les lois sur l'énergie et sur le CO₂ devraient s'y engager. Une démarche commune et certains principes dans ce sens ont déjà été fixés par le département et l'Agence de l'énergie pour l'économie (AE). Ainsi les conventions pour la mise en œuvre de la loi sur le CO₂ ne devraient pas entraver la croissance des branches impliquées. Quant aux branches et entreprises qui atteindront les objectifs fixés, ladite loi prévoit de les exonérer de la taxe potentielle.

Automobiles et appareils devront consommer moins

Il est plus difficile de passer des accords contraignants dans le domaine des transports et des ménages. La déclaration de marchandise s'appliquant aux automobiles et aux appareils s'inspirera des actuelles directives de l'UE, afin de créer la transparence requise. Les récents entretiens avec des représentants des branches concernées ont révélé un large consensus sur les intentions et de bonnes dispositions à collaborer, a dit Monsieur Leuenberger. Il s'agira dans les mois qui viennent de fixer des objectifs ambitieux et contraignants. Des bilans annuels permettront au Conseil fédéral de décider

si de nouvelles mesures doivent être prises. On peut envisager des prescriptions sur la consommation des appareils et des véhicules motorisés ainsi que (dès 2004, au plus tôt), une taxe sur le CO₂. Celle-ci sera d'autant plus modeste que les mesures volontaires et les prescriptions auront déployé leurs effets, a conclu le Président de la Confédération.



Les efforts des cantons se concentrent sur la consommation d'énergie dans le bâtiment

Le ministre Pierre Kohler (JU), Président de la Conférence des directeurs de l'énergie, a présenté la stratégie des cantons dans le programme SuisseEnergie. Les cantons entendent renforcer encore leur engagement, par rapport à Energie 2000, et axer davantage leurs activités sur le bâtiment. La priorité sera donnée à la réduction de la consommation d'énergie dans les immeubles existants, notamment par l'application du standard Minergie. Ensuite, les besoins en énergie devront être couverts le plus largement possible au moyen d'agents énergétiques renouvelables.

Rudolf Ramsauer, Président de l'AE, a affirmé la volonté des milieux économiques de soutenir les objectifs de la Confédération quant au climat et les efforts en faveur d'une politique énergétique durable. Les mesures volontaires prises dans le secteur économique seront déterminantes à cet égard. L'AE veut passer une convention avec la Confédération sur la limitation des rejets de CO₂, avec à la clé, l'exonération en cas d'introduction de la taxe. Par ailleurs, on renforcera les activités déployées dans les secteurs d'Energie 2000 pour les gros consommateurs, les petites et moyennes entreprises ainsi que l'optimisation des exploitations complexes.

La loi sur le marché de l'électricité, une chance à saisir

Le Conseiller aux Etats Bruno Frick, Coprésident de l'Agence suisse des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (ASER), a souligné l'importance de SuisseEnergie pour les nombreux membres de l'ASER actifs dans le domaine des énergies renouvelables et dans celui des installations du bâtiment. Il faudra savoir tirer parti, a-t-il dit, des possibilités nouvelles offertes par la loi sur le marché de l'électricité, adoptée par le Parlement fédéral au mois de décembre. Il s'agit essentiellement de l'acheminement gratuit et du marquage distinctif de l'électricité produite à partir d'énergie renouvelable. SuisseEnergie est à considérer comme une plate-forme réunissant tous les acteurs concernés, pour encourager les techniques à haut rendement et les énergies renouvelables. Telle est aussi la raison d'être de l'ASER, qui s'y emploie en assurant la coordination de ses membres ainsi que le marketing général, et en plaidant pour les énergies renouvelables et l'utilisation rationnelle de l'énergie.

... lancement du nouveau programme énergétique



Vevey est la 47^e cité de l'énergie

Le Conseiller national Yves Christen, syndic de Vevey et Président de Swissolar, s'est vu décerner pour sa ville le label de cité de l'énergie. Il a évoqué le rôle déterminant des communes pour la politique de l'énergie et dans la mise en œuvre de SuisseEnergie.

Le label illustre bien ce rôle.

Par ailleurs, le projet La Suisse à vélo ainsi que le Modèle énergétique suisse de l'industrie ont obtenu des mains du Président de la Confédération, avec le projet L'énergie dans la cité, la distinction des produits Energie 2000 particulièrement porteurs. Le même jour, 51 autres manifestations avaient lieu ailleurs en Suisse, marquant l'importance de SuisseEnergie pour tout le pays.

Comment va se dérouler la transition entre Energie 2000 et SuisseEnergie?

Ce serait réduire l'efficacité du programme SuisseEnergie que de le lancer en conservant des incertitudes sur la suite des opérations. Il faut donc une transition sans heurts entre Energie 2000 et SuisseEnergie. Il y a lieu de renforcer celles des actions d'Energie 2000 qui ont fait leurs preuves, de corriger ou de supprimer les moins réussies, et d'utiliser les réseaux existants. Les partenaires d'Energie 2000 doivent avoir la certitude que les efforts qu'ils ont consentis dans le cadre du premier programme ne l'ont pas été en vain, et que le programme subséquent en tiendra compte

